

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, session 2019, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en réalisation mécanique, au titre de l'année 2019, dans l'académie de LYON :

Madame GAILLARD Sophie, ingénieure d'études de classe normale cnrs, présidente, Centre national de la recherche scientifique, Villeurbanne.

Monsieur RAPEGNO Romain, ingénieur d'études classe normale, vice-président, Centre national de la recherche scientifique, Villeurbanne.

Monsieur RUSSO Patrice, ingénieur de recherche de 2ème classe cnrs, vice-président, Centre national de la recherche scientifique, Villeurbanne.

Monsieur DUMONT Florian, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ecole nationale d'ingénieurs de Saint Etienne, Saint-Etienne.

Madame PAQUET Amandine, assistante ingénieure, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Madame CARDINAL Sandrine, ingénieure de recherche de 2ème classe, suppléante, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Villeurbanne

, le 15/04/2019

Le Directeur Général des Services


Damien VERHAEGHE